



Négociations Infirmières : La rupture... de reconnaissance

Ce mardi 20 octobre 2009, les Organisations Syndicales de la Fonction Publique Hospitalière étaient conviées au ministère pour négocier les revalorisations des grilles salariales des paramédicaux et plus particulièrement des infirmières.

Un résultat désolant, irritant : dans quelle dimension sommes nous ?

Une seule solution pour les Organisations Syndicales : **la levée de séance**

Revalorisation insuffisante

Le grand écart entre les paroles...du Président de la République...et les actes...du Ministère :

« Il faut valoriser les Infirmier(e)s ... »

« Je vous propose quelques points d'indice... » Soit quelques Euros pour vous faire patienter jusqu'en 2012. Le passage en catégorie A à partir de 2012 mais de façon graduelle jusqu'en 2015 !!! **C'est pire que la quatrième dimension préconisée par le Ministère!!!**

La CFTC avait proposé une grille linéaire qui permette une vraie reconnaissance de la profession, avant passage en A, et reconnaissance de l'équivalence LMD.

Contrepartie exorbitante

La contrepartie doit sans doute constituer la nouvelle formulation des Pouvoirs Publics :

« Pour espérer gagner plus, il faut travailler plus longtemps!!! »

Suppression de la catégorie active pour les infirmières : elles seront devenues des sédentaires !!!

Les spécialisées (IADE, IBODE, PUER) actuellement en A vont devoir en faire de même.

Un très mauvais feuilleton de science fiction pour la CFTC

La CFTC attend un meilleur scénario le 4 novembre prochain.

Paris, le 20 octobre 2009

Contacts presse :

B Sagez : 06 81 22 85 45

M Rollo : 06 62 71 25 40

www.cftc-santesociaux.fr